

**GRENELLE de L'ENVIRONNEMENT ET TRANSPORTS :
SALARIES ET OPINION PUBLIQUE
ONT BESOIN DE S'EN MELER !**

**ENSEMBLE, IL FAUT PESER
POUR CHANGER LE CLIMAT**

Le gouvernement a lancé l'opération Grenelle à partir des enjeux environnementaux et énergétiques incontournables pour la société. Le secteur des transports, le plus émissif en gaz à effet de serre et deuxième consommateur d'énergie, est au cœur de la réflexion et des solutions à mettre en oeuvre. Mais le développement durable, faut-il le rappeler, repose sur 3 éléments indissociables : l'économique, le social, l'environnemental.

Au bout des décisions, il n'y a pas que de simples dossiers. Il y a des arbres et une couche d'ozone, des femmes et des hommes, des ménages, des salariés, leur santé et conditions de vie. La CGT qui fait des Transports une des priorités de son action sur cet enjeu de société, entend faire valoir leurs intérêts immédiats et à long terme. Elle place l'approche solidaire en tout point de vue, répartition des richesses, solidarité intergénérationnelle, au centre de son

action dans les débats du Grenelle. Mais force est de constater sans surprise que entre un MEDEF (et ses déclinaisons dans le secteur des Transports) au portefeuille en peau de hérisson bien tendu et un gouvernement imbibé de thèses de libéralisation et du cahier revendicatif du patronat, les solutions durables comme les réponses aux besoins élémentaires sociaux n'ont de salut que dans l'expression d'un rapport de force conséquent.



La mobilisation est nécessaire. Elle est possible. Elle peut changer la donne :

Des convergences fortes existent notamment avec les ONG dans les débats Transports, elles ont permis d'affirmer des positions communes. Les propositions qui viennent de sortir du Grenelle en portent pour une part la marque.

Il faut pousser plus, agir et mettre l'ensemble de ce processus sous contrôle de mobilisations déterminées pendant les débats locaux et régionaux que le gouvernement organise en Octobre, mais aussi au-delà.

L'écologie doit trouver sa place dans l'organisation économique du transport, le social aussi dont le service public, outil de solidarité, de maîtrise et d'égalité de réponse aux besoins pour tous les citoyens. Le débat lancé ne peut s'arrêter le 25 Octobre !

La CGT livre à tous, salariés du secteur, usagers des transports, populations, les propositions qu'elle a défendues au Grenelle. Elle propose d'en faire des éléments de mobilisation et de construire unitairement les actions utiles à leur prise en compte. Elle a déposé une contribution au Grenelle dès le 22 Juillet dont les principaux éléments sont ici résumés.

PROPOSITIONS CGT POUR UNE POLITIQUE DES TRANSPORTS ECONOMIQUEMENT, ECOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT DURABLE...

- **Une alternative au système actuel** pensée avec l'urbanisme, le développement économique, social et solidaire des territoires à partir du droit au transport pour tous.
- **Une politique multimodale** (avoir une vision d'ensemble des modes nécessaires pour répondre aux besoins) qui prenne en compte l'environnement, sans diabolisation d'un mode, pour placer l'homme, son avenir, celui de la planète, au cœur de l'élaboration et des choix.
- **Une maîtrise publique de l'organisation du secteur** comme outil de régulation. Nous sommes en présence d'un intérêt général qui n'est pas le souci du marché. Persister à faire concurrencer route rail air voie d'eau est suicidaire. Il faut organiser !
- **Rendre systématique l'étude d'impact environnemental et social** du Transport dans la création des zones d'activités industrielles et commerciales pour déterminer les choix d'utilisation entre le routier, le fer, le fleuve....
- **Garantir la propriété publique des infrastructures**, la maîtrise par la société de leur utilisation et de leur financement. Sortir d'une concurrence budgétaire entre les infrastructures qui au bout du compte exacerbe la concurrence entre modes et rend inopérante l'action publique en faveur des moins nuisants et moins gourmands en énergie.
- **Regrouper la propriété des routes, voies ferrées, fluviales** nationales et des installations portuaires à caractère national dans une même entité rattachée au ministère.
- **Arrêter le dumping social**, particulièrement dans le transport de marchandises. Mettre en place une tarification sociale obligatoire qui intègre les coûts d'application des réglementations du travail, de sécurité... et ceux de pollution, de nuisance et d'infrastructures. Les salariés ne doivent pas être la variable d'ajustement sur leur salaire, sur leurs conditions de travail... Ce sont les donneurs d'ordres qui doivent payer le transport au juste coût.
- **Concrétiser une harmonisation sociale Européenne** inter et intra modale particulièrement sur les réglementations du travail, en prenant référence sur les plus avancées.
- **Engager un plan ambitieux de rénovation du réseau ferroviaire.** Organiser une bonne « cohabitation » entre les circulations Fret, voyageurs... connecter l'ensemble des régions au réseau TGV.
- **Réaliser le canal Seine/Nord. Relier en liaison fluviale la Méditerranée à la Mer du Nord**, connecter la France au réseau Européen. **Réhabiliter les canaux** à petit gabarit, engager un programme de renouvellement de batellerie et un plan de valorisation des emplois et de reconnaissance des qualifications des métiers.
- **Revoir les décisions d'infrastructures routières nouvelles**, arrêter la construction d'autoroutes motivée par l'écoulement du trafic routier marchandises.
- **Donner au fret ferroviaire, fluvial, et par cabotage maritime un caractère de service public et des missions concrètes.** Faire de la SNCF l'atout majeur d'une politique écologique d'aménagement du territoire. Désendetter notre système ferroviaire. Créer un opérateur public de transport fluvial. Les missions de service public doivent reposer sur l'environnement, la sécurité, la sûreté, l'aménagement du territoire.

- **Maîtriser publiquement et sous contrôle de l'État l'organisation des lignes aériennes sur le territoire.** Limiter leur usage à l'aménagement du territoire et organiser une cohérence avec le TGV. Arrêter la concurrence entre les TGV et l'avion. Interdire les aides publiques aux compagnies à bas coût.
- **Valoriser les activités économiques dans les ports,** leur zone d'influence afin d'y développer l'emploi qualifié.
- **Renforcer les liens ports/territoires** en organisant une complémentarité entre ports transférés aux collectivités locales et ports autonomes.
- **Repositionner le transport routier de marchandises** pour conforter son pavillon français aujourd'hui soumis à un dumping agressif des pavillons à bas coût de l'Est et des groupes Français qui délocalisent.
 - Lui donner un rôle majeur de complémentarité avec les autres modes ;
 - Responsabiliser les transporteurs étrangers en leur faisant payer les coûts externes que supporte le contribuable eu égard à leurs trajets en France : taxer de manière uniforme le km/camion sur tout le territoire afin de réduire la distorsion de concurrence entre les camions étrangers et ceux nationaux et avec les autres modes (fer-fleuve).
 - Repenser la configuration des véhicules et les conditions sociales, de travail et de vie des salariés de la route.
- **S'engager vers un report modal.** Compte tenu des prévisions de croissance du transport (+40% d'ici 20 ans) et même s'il faut s'attacher à la réduire (localisation des productions et processus de production industrielle), c'est là un impératif qui laissera encore une place importante au routier marchandise.
- **Développer les transports collectifs** avec une organisation multimodale et complémentaire, engager un programme de développement des réseaux urbains en donnant plus de place aux matériels électriques.
- **Rendre la billettique unique sur les trajets** pour simplifier la vie même avec des correspondances qui s'articulent sur plusieurs réseaux ou plusieurs modes d'acheminement (train, bus, métro, parking).
- **Intégrer des obligations de niveau élevé de qualité, sociales, environnementales,** dans les contrats de service public.
- **Faire prendre en charge le coût du domicile/travail par les employeurs.**
- **Donner les moyens humains et matériels aux services publics** de transport de voyageurs et démocratiser la construction des décisions avec la participation des usagers, des associations, des salariés et de leurs organisations syndicales.

**...PORTONS LES PLUS FORT ! DANS LES MOBILISATIONS ET L'ACTION UNITAIRE !
AGISSONS POUR CHANGER CONCRETEMENT.**

Ce que la CGT a défendu n'est pas exhaustif de ses revendications en matière de transport.

Le débat sur les transports qui s'est ouvert tant à la faveur du Grenelle que de la loi qui cherche à porter atteinte au droit de grève est marqué par des exigences de qualité. **Il ne restera pas dans les murs. La CGT compte bien se charger de le faire résonner !**

Il faut en faire un véritable débat public, mobiliser les énergies, faire grandir les exigences d'un nouveau système de transport. **La CGT s'investit dans ce sens, elle fait valoir les intérêts de tous les salariés dans ce contexte. Sans cela, les questions sociales n'auraient qu'effleuré les travaux du Grenelle. Seuls les intérêts financiers, et la compétitivité économique auraient eu droit de citer.**

La CGT propose également, pour dégager le service public des contraintes de rentabilité financière, de créer un Pôle Public de Transport Public. Elle affirme qu'il est possible de financer et maîtriser publiquement les infrastructures de transport avec un Pôle Financier Public.

Ces propositions relèvent d'une véritable alternative aux choix libéraux que veut confirmer le gouvernement. Elles ne sont pas exemptes de faire réfléchir tous ceux qui sincèrement pensent à l'avenir écologique de la planète. La CGT n'est pas seule, elle est disposée à agir unitairement.

Il faut aussi se donner les moyens pour mettre en œuvre et contrôler le respect des règles fixées par les choix politiques. Cela suppose d'imposer une organisation, des hommes et des femmes et du matériel en conséquence dans la partie Transport Équipement du désormais MEDAD (*Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement Durable*) et un réengagement financier conséquent de l'Etat envers les collectivités locales.

L'ensemble s'appelle une politique publique efficace. Le dogme de réduction des dépenses publiques qui anéantit l'investissement pour l'avenir est incompatible, la décision gouvernement/SNCF de fermeture de gares au fret qui contracte l'outil public de production de transport propre également.

Un rapport de force peut se créer pour obliger immédiatement le gouvernement à réviser ses options et à donner des signes concrets et forts : réserver la TIPP et la TVA sur les carburants pour les modes alternatifs et les investissements locaux par exemple, imposer aux entreprises une contribution à partir des richesses créées et des placements financiers et non la faire supporter aux seuls salariés ou aux ménages.

Investissons les débats Grenelle décentralisés. Prolongeons partout le débat de société.

L'exigence d'une politique des transports socialement, écologiquement et économiquement responsable, donc inscrite dans un développement durable, ne doit pas s'estomper dans une table ronde voulue finale par le gouvernement fin Octobre.

Montreuil le 2 octobre 2007

**Se rassembler
pour agir,
se donner
les moyens
de peser
sur les choix**

Bulletin de syndicalisation

Ensemble, transportons nos aspirations, transportons nos forces...

NOM.....Prénom.....
ADRESSE.....
CP.....VILLE.....
Profession.....Entreprise.....



**Bulletin à remettre à un militant CGT
Ou utiliser le site internet Cgt : <http://www.cgt.fr>**